

Communiqué de presse

10 septembre 2026

Décisions de politique monétaire

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'augmenter les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. Le conflit au Moyen-Orient continue de générer des tensions sur l'inflation, qui devrait rester largement supérieure à l'objectif pendant une période prolongée. La décision prise aujourd'hui souligne l'engagement du Conseil des gouverneurs à mener une politique monétaire assurant la stabilisation de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme.

Selon le scénario de référence des dernières projections établies par les services de la BCE, l'inflation totale devrait s'élever en moyenne à 3,0 % en 2026, 2,5 % en 2027 et 2,1 % en 2028. L'inflation hors énergie et produits alimentaires s'établirait en moyenne à 2,5 % en 2026, 2,6 % en 2027 et 2,3 % en 2028. Par rapport au scénario de référence de juin, la projection d'inflation est restée inchangée pour 2026 et a été relevée pour 2027 et 2028. Pour la croissance économique, la projection de référence se situe à 0,9 % en 2026, 1,4 % en 2027 et 1,5 % en 2028. Les taux ont été revus à la hausse pour 2026 et 2027, principalement en raison de la capacité de résistance plus forte que prévu de l'économie de la zone euro.

Les perspectives demeurent hautement incertaines et comportent des risques orientés à la hausse pour l'inflation et à la baisse pour la croissance économique. En ce qui concerne le choc énergétique, les scénarios mis à jour par nos services montrent les nombreuses trajectoires possibles d'évolution de la croissance et de l'inflation dans différents cas de figure, en fonction de son intensité et de sa durée ainsi que des effets indirects et de second tour qu'il pourrait générer.

Avec la décision prise ce jour, le Conseil des gouverneurs reste en bonne position pour faire face à l'incertitude provoquée par le conflit. Il suivra une approche s'appuyant sur les données pour définir, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, les

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

décisions du Conseil des gouverneurs relatives aux taux d'intérêt seront fondées sur son évaluation des perspectives d'inflation et des risques entourant ces perspectives, compte tenu des données économiques et financières disponibles, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Taux d'intérêt directeurs de la BCE

Le Conseil des gouverneurs a décidé d'augmenter les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En conséquence, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal seront relevés à respectivement 2,50 %, 2,65 % et 2,90 % à compter du 16 septembre 2026.

Programme d'achats d'actifs et programme d'achats d'urgence face à la pandémie

Les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à ajuster l'ensemble de ses instruments, dans le cadre de son mandat, pour assurer la stabilisation de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire. En outre, l'instrument de protection de la transmission est disponible pour lutter contre une dynamique de marché injustifiée, désordonnée qui représente une menace grave pour la transmission de la politique monétaire à l'ensemble des pays de la zone euro, ce qui permettra au Conseil des gouverneurs de remplir plus efficacement son mandat de maintien de la stabilité des prix.

La présidente de la BCE commentera ces décisions lors d'une conférence de presse qui débutera aujourd'hui à 14 h 45 (heure d'Europe centrale).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

La reproduction est autorisée à condition de citer la source.

Veillez consulter la version anglaise pour les termes exacts approuvés par le Conseil des gouverneurs.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

La reproduction est autorisée à condition de citer la source.